

6 juin

Mobilisation contre la réforme des retraites

Le gouvernement espère peut-être que les salarié·e·s vont retourner gentiment à leur travail et oublier la violence et le mépris avec lesquels il a considéré la contestation de sa réforme des retraites. Cette réforme des retraites n'est pas uniquement le recul de l'âge de départ de deux ans, même pour celles et ceux qui avaient déjà prévu d'enfin en profiter dès 2023, après une longue vie de travail, ce qui est déjà un scandale. C'est aussi un rappel cynique que la volonté du gouvernement est d'imposer un libéralisme tout puissant, où tout doit être détourné au profit des plus gros détenteurs de capitaux, que la richesse produite ne doit pas servir à financer les besoins sociaux - les services publics et la protection sociale - mais uniquement alimenter les comptes off-shore des actionnaires. Pour une bonne retraite, dès 60 ans dans le régime général, ce qu'il faut ce sont d'abord de bons salaires !

Le 6 juin, la CGT SopraSteria appelle les salarié·e·s à se mobiliser pour contrer ces attaques contre le modèle social.

Accord sur la participation à I2S signature oui, d'accord non

La CGT SopraSteria a participé aux négociations sur le partage de la réserve spéciale de répartition, et le moins que l'on puisse dire c'est que la direction a mis les bouchées doubles pour faire taire les revendications légitimes que nous portons, et enchaîner les syndicats porteurs de propositions dans un jeu de dupes, avec la complicité des syndicats maison complaisant.

Tout d'abord, la direction nous apprend que la réserve spéciale pour l'exercice 2022, sur lequel à l'origine ne portait pas cet accord, s'élève à 925k€ et que la direction se réserve le droit de répartir cette somme proportionnellement aux salaires. Donc plus le salaire est élevé, plus le versement de la participation le sera ! Et ceci sans aucune espèce d'obligation légale, il ne s'agit que d'une volonté de mettre en difficulté les parties réunies autour de la table des négociations.

Ensuite la direction impose que l'accord proposé soit à durée indéterminée (la grande marotte du moment): seules les parties signataires pourront alors le dénoncer. Enfin, petite concession, l'accord signé pourra s'étendre à la réserve 2022.

Pour ces trois raisons qui n'ont absolument rien à voir avec nos revendications - voire s'en éloignent franchement - et après consultations des syndiqué·e·s, la CGT SopraSteria décidé de prendre ses responsabilités, et de signer cet accord sur le partage de la participation. Cela signifie-t-il que nous soyons en parfait accord avec ce qui y est écrit ? Bien sûr que non ! Contrairement à nos revendications, rien ne vient modifier la base de calcul de la réserve spéciale, l'accord ne reprenant que la formule imposée par la loi s'il n'y a pas accord. Cette formule laisse ainsi toute la marge de manœuvre nécessaire à la direction pour organiser une réserve quasi nulle. Autre revendication balayée d'un revers de main : la répartition valorisant l'ancienneté et privilégiant les bas salaires.

Mais l'essentiel n'est pas là : nous voulons des augmentations générales de salaires, pas des miettes saupoudrées au bon vouloir de la direction !

Derrière l'inflation, le conflit entre le capital et le travail

L'inflation est à un niveau historique inconnu depuis plus de 30 ans. L'inflation annuelle est passée de 10,6 % en octobre 2022 à 8,6 % en janvier 2023.

La théorie classique - qui est celles des acteurs principaux qui dominent l'économie capitaliste - l'explique par d'un côté une demande trop forte que l'offre ne peut pas suivre, et de l'autre par des éléments externes comme l'envolée des prix énergétiques ou la perturbation des chaînes logistiques. Et pourtant, bien que les prix de l'énergie se stabilisent, l'inflation persiste et diffuse dans l'économie.

Autre argument avancé par la théorie capitaliste, est l'augmentation des salaires, ce qui induirait l'augmentation des coûts de production, et par conséquent celle des prix.

Examinons de près ces deux idées d'une inflation causée par la demande et les salaires :

1) Bien que la demande a connu un affaiblissement fin 2022, les prix ont continué à augmenter : en France, selon l'Insee, la consommation de biens fabriqués a reculé de 1,1 % en 2022, alors que la hausse des prix de ces mêmes biens doublait. Même situation pour l'alimentation, où la consommation a reculé de 4,6 % l'an passé pour une inflation multipliée par cinq.

2) La hausse des salaires a été très largement contenue en deçà de l'inflation. En Allemagne, les salaires réels ont reculé en moyenne de 3,1 % sur l'année 2022 et de 3,7 % au dernier trimestre. En France, le recul au troisième trimestre était de l'ordre de 3 %. La hausse du coût du travail ne saurait donc être jugée seule responsable de l'augmentation de l'inflation.

Quel est donc la cause réelle de l'inflation ?

La réponse se trouve au niveau du maintien et l'accroissement des marges des entreprises coûte que coûte. Ce qui signifie qu'une partie de l'inflation est bien liée à la hausse des profits et c'est précisément cette partie qui est la principale responsable de l'inflation. Les consommateurs et les travailleurs, lesquels sont très largement les mêmes, servent de variable d'ajustement.

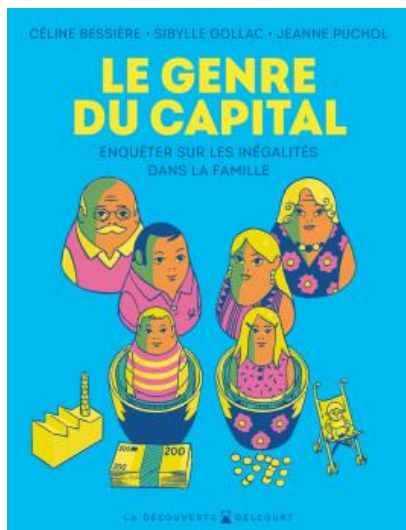
Cette analyse se voit, par exemple, dans les chiffres publiés par l'Insee pour la France: les marges bénéficiaires des entreprises sont passées de 31,3 % au premier trimestre 2022 à 32,2 % au troisième trimestre 2022. Ce qui veut dire : les marges ont progressé avec l'inflation.

Les profits de 106 grandes entreprises du secteur de la consommation en zone euro ont progressé de 10,7 % en 2022 au regard de 2017. **Les profits vont donc très bien.** La question centrale est donc celle du partage de la valeur, partie de la richesse créée par le travail, entre salaires et profits (**avec le soutien du gouvernement, qui déporte**

le débat vers l'intéressement, l'actionnariat salarié et toutes les formes non-salariales de revenu).

L'exemple à Sopra Steria d'encourager l'actionnariat salarié, les primes d'intéressement etc... en est la preuve. L'inflation n'est donc que le miroir de la lutte entre salaires et profits, ce qui dit autrement : **un conflit entre le travail et le capital.**

Seul le travail produit de la valeur : prenons en conscience et agissons en conséquence



Le Genre du Capital, en bande-dessinée, éditions La Découverte-Delcourt, 2023, Céline Bessière, Sibylle Gollac et Jeanne Puchol, 128 pages, 21,90€

Les éditions La Découverte et Delcourt s'associent pour créer une nouvelle collection de bandes dessinées reprenant les études publiées sous d'autres aspects plus « austères ».

Quel point commun entre une femme gilet jaune et l'ex-épouse de Jeff Bezos ? Toutes deux ont été spoliées au moment de leur divorce. Le Genre Du Capital reprend l'étude de Céline Bessière et Sibylle Gollac du même nom et sous trois angles distincts: des chats bavards et observateurs, des analyses portées par des avatars simplifiés et des cas concrets rencontrés au cours de l'étude

sociologique. Ces trois niveaux graphique s'articulent parfaitement entre eux, et permettent d'appréhender facilement les préjugés qui amènent à ce que la répartition du patrimoine ne se concentre que sur le seul genre masculin, quand bien même nos sociétés proclament plus de parité. Avec humour, les autrices décortiquent les mécanismes sociaux qui amènent à perpétuer, génération après génération les inégalités de richesses.

Pour en savoir plus, la CGT vous invite à contacter ses élu·e·s et mandaté·e·s

Représentant syndical

DE FRANCO Michel 06 08 43 10 60
conseiller du salarié, défenseur syndical
eric.riviere.78@gmail.com
RIVIÈRE Éric 06 60 29 96 72

Les élu·e·s au CSE SSG

SANVISENS Clément 06 43 56 59 77
PHAM Quiynh Chi quynhnet@yahoo.fr
LANDIER Éric elandier@hotmail.com

Les élu·e·s au CSE I2S

DILSCHNEIDER Franck 06 01 99 03 42
CUCEGLIO Valérie valerie.cuceglio1234@gmail.com
BENABDERRAHMAN Abdelaziz 06 17 25 17 97

Représentant·e·s du Personnel

CUCEGLIO Valérie (Roanne, I2S) valerie.cuceglio1234@gmail.com
06 45 51 19 56
BENKOULA Yasmina (Latitude, I2S)
BLON Sébastien (Toulouse, I2S) seb.cgt@blon.net
06 99 64 01 50
CAPANACCIA Paul (Sophia, SSG) pcapana@yahoo.fr
06 60 68 16 42
VENTALON Éric (Montpellier, SSG) eric.ventalon@gmail.com
GRATACAP Michel (Latitude, SSG) michel_gratacap@hotmail.com
06 60 68 16 42

Délégués syndicaux CSE I2S

MARQUE Sébastien syndicat@seb.lautre.net
06 85 42 19 38
BERNARD Pascal pbsop@tutanota.com
USTASE Vincent vincent.perso.ustase@free.fr
06 52 26 87 22